

MARDI 7 MARS 2017

ENSEMBLE EN LOIR & CHER

DANS L'UNITÉ LA PLUS LARGE.

MOBILISONS-NOUS !

- **Pour nos salaires, nos emplois, nos conditions de travail,**
- **Pour nos Services Publics,**
- **Pour notre protection sociale.**

Les lois de finances et de financement de la Sécurité sociale adoptées sous l'actuel quinquennat ont continué à organiser l'asphyxie et l'étranglement budgétaire de toutes les dimensions de l'action publique, celles de l'Etat, des collectivités territoriales, des hôpitaux, des établissements de

l'action sociale et plus largement encore de la sécurité sociale entraînant une accélération des privatisations et de la marchandisation, au bénéfice exclusif des grands groupes financiers, au détriment des populations, de nos emplois et de nos conditions de travail.

La généralisation et l'aggravation des politiques d'austérité, au titre notamment du pacte de responsabilité produisent des conséquences désastreuses :

- ***L'abandon, l'externalisation et la privatisation de missions publiques au détriment de la qualité du service public rendu aux USAGERS QUE NOUS SOMMES TOUS : salariés, privés d'emploi, jeunes, retraités.***
- ***La négation*** des principes d'égalité, d'accessibilité et de continuité du service public.
- ***La destruction des services*** de pleine compétence et de proximité implantés sur l'ensemble du territoire national, avec des milliers de fermetures, de fusions et de regroupements.
- ***Une politique de l'emploi inacceptable*** qui se caractérise par la poursuite des plans pluriannuels de suppressions d'emplois, une précarité et une flexibilité toujours plus grande, des attaques sans précédent contre les droits et les garanties collectives des personnels à l'image des attaques portées contre le Code du travail, le respect de la hiérarchie des normes, le Statut général et les statuts particuliers des fonctionnaires.

Dans le cadre de cette offensive du patronat relayée par les gouvernements successifs, notre système de santé publique et de protection sociale est particulièrement visé. Il est en danger !

Les conséquences sont désastreuses tant pour les agents et les salariés du secteur de la Santé et de l'Action Sociale que de ceux de la protection sociale. Pour les salariés et les agents, les restrictions budgétaires entraînent suppressions de postes, gel des salaires, fusions, mutualisations, fermetures d'établissements... ces restrictions dégradent fortement les conditions de travail des personnels des deux secteurs (augmentation des risques psychosociaux, des maladies professionnelles, des accidents du travail, des invalidités...).

Les hôpitaux sont asphyxiés par manque de moyens, avec des plans de retour à l'équilibre. C'est bien l'hôpital, tous les établissements de santé et de la

psychiatrie qui sont attaqués, *via* un ONDAM qui n'est pas à la hauteur des besoins.

Pour le social, le médico-social et le handicap, ce sont des milliers d'emplois supprimés et la remise en cause des conventions collectives.

De plus, pour le handicap et le médico-social, la loi de Finance généralise les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (avec l'intégration d'un cadre budgétaire rénové, fondé sur la réalisation d'Etats Prévisionnels des Recettes et des Dépenses calculés à partir des besoins en soins des résidents) avec un reste à charge toujours plus important pour les résidents, les patients et leurs familles.

.../..

↳ **Conséquences immédiates pour la population : l'accès, la proximité, la qualité et la gratuité des soins ne sont plus garantis !**

Agents, salariés, usagers, assurés sociaux, il est urgent de se mobiliser pour faire cesser ces politiques d'austérité et reconquérir un accès à des soins de qualité et de proximité pour tous et une sécurité sociale qui couvre à 100% les risques de la naissance à la mort.

La Cgt revendique un grand service public de la santé et de l'action sociale, qui remet l'humain au centre d'une prise en charge de haute qualité.



LES MOYENS FINANCIERS EXISTENT POUR REpondre A CES EXIGENCES.

Augmenter les ressources de la Sécurité sociale pour financer l'évolution des besoins de santé de toute la population, pour financer un système de santé solidaire, c'est possible.

IL FAUT SE RÉAPPROPRIER LES MILLIARDS CRÉÉS PAR LE TRAVAIL DES SALARIÉS.

En 2016, les entreprises ont bénéficié de 230 milliards de cadeaux fiscaux : 30 Mds d'exonérations de cotisations sociales, 10 Mds de CIR (Crédit Impôts Recherche), 21 Mds de CICE (Crédit Impôts Compétitivité Emploi)... et 128 Mds dividendes ont été versées aux actionnaires.

Il est urgent de rompre avec cette logique où l'argent va à l'argent. La richesse créée par le travail doit servir à répondre aux besoins sociaux, à financer la Sécurité sociale et des services publics de proximité, de qualité accessibles à tous.

Plus que jamais les moyens existent pour satisfaire les revendications. Par la mobilisation, imposons :

- L'arrêt de la casse de l'emploi dans le privé comme dans le public, par les délocalisations et fermetures d'entreprises et les suppressions de postes statutaires dans la fonction publique.
- La réindustrialisation du Loir & Cher par la relocalisation des productions, l'investissement dans la recherche et l'innovation en s'appuyant sur les atouts et savoir-faire des salariés du département. Que produit-on ? Comment ? Qui le décide ? A quels besoins cela correspond-il ? Qui contrôle les moyens de production ? Quelle définition de la valeur travail ?
- Le renforcement d'une protection sociale solidaire qui réponde à l'ensemble des besoins des populations financée par les richesses issues du travail à travers les cotisations sociales (salaire socialisé), par une couverture des risques à 100%.
- La reconquête de véritables services publics de proximité,
- Des salaires à la hauteur des qualifications reconnues avec un salaire minimum à l'embauche de 2000 € brut, ce qui correspond à une augmentation de 300 à 400 € net exprimée par les salariés avec la poursuite du débat sur le salaire à vie,
- Augmentation des pensions sur le même niveau d'un minimum de 2000€ avec un départ à la retraite à 55 ans,
- Diminution du temps de travail à 32 heures sur la base d'un salaire minimum de 2000€
- Sixième semaine de congés payés
- L'arrêt de la régression et la conquête de nouveaux droits pour l'ensemble des salariés avec l'exigence de défendre la liberté d'expression, d'action et les droits syndicaux.

L'Union Départementale CGT de Loir & Cher appelle tous les salariés, du privé et du public les actifs, retraités et privés d'emploi à se mettre en grève LE 7 MARS 2017 puis à participer au RASSEMBLEMENT A BLOIS devant la Sécurité sociale, rue Louis Armand avec UN BARBECUE REVENDICATIF A PARTIR DE 12H00 qui sera suivi d'un cortège en voitures « opération escargot » jusqu'à la Préfecture, pour aller en manifestation à la Direction Territoriale de l'Agence Régionale de Santé.

Tous ensemble, imposons d'autres choix.